

## ***Conditions de dépôt 'Le Grenier de Lucas'***

## 1. Les dépôts se feront sur rendez-vous uniquement

### 1.1 Que pouvez-vous déposer ?

- Des articles de puériculture propres, complets et en bon état pour des raisons de sécurité ; Vérifiez que les articles portent la mention « conformes aux exigences de sécurité »
- Des jouets propres et en état de marche portant la mention « CE »
- Des livres, puzzles, peluches, doudous.....en très bon état
- Des vêtements de 0 à 12 ans, de grossesse...propres, repassés et à la mode

## 2. Il est demandé de procéder à un tri préalable avant de procéder au dépôt afin de :

- 2.1 Retirer les articles tachés, troués, déformés, boulochés, usés ou datant de plus de 8-10 ans
- 2.2 Attention également aux odeurs de cigarettes et aux poils d'animaux

## 3. Nous nous réservons le droit de refuser tout dépôt qui n'aura pas fait l'objet de ce pré-tri

## 4. Nous prenons les vêtements toutes saisons confondues. Cependant, dans le but d'optimiser la vente, nous vous conseillons de privilégier les vêtements de saison et d'effectuer plusieurs dépôts au lieu d'un seul

## 5. Lors du dépôt, nous effectuerons une sélection pour que vous repartiez directement avec ce que nous ne prendrons pas. Il est possible de fixer directement le prix des grosses pièces ; les petites pièces et vêtements seront encodés par après.

## 6. Le fichier de dépôt vous sera envoyé par mail avec la liste des prix de vente dans un délai de maximum 2 semaines ; si le prix de vente ne vous convient pas, faites-le savoir rapidement

## 7. Il pourrait arriver que nous ayons des articles à vous rendre après avoir effectué le tri final ; vous devrez récupérer ceux-ci dans les 2 semaines après encodage

- 7.1 Passé ce délai de 2 semaines, si les articles n'ont pas été récupérés, ils seront donnés.
8. Vos articles seront mis en vente sur notre site internet et en nos locaux
9. Une fois par mois, la liste des articles vendus vous sera envoyée par mail et vous recevrez vos gains en même temps par virement bancaire.
10. Notre commission s'élève à **50%** du prix pour les articles de 0 à 99 euro et à **60%** pour les articles de 100 euro et plus
11. Vos articles resteront en dépôt pour un minimum de 3 mois
- 11.1 Aucun retrait n'est accepté avant de ce délai de 3 mois, si le déposant souhaite récupérer ses articles avant, il y aura des frais de 1€ / pièce.
- 11.2 Après +/- 1 an, vous serez contactés afin de récupérer les invendus éventuels
12. La responsabilité du dépositaire ne peut en aucun cas être engagée concernant les marchandises confiées
- 12.1 En cas de vol, perte ou détérioration ( sauf faute grave avérée), le Grenier de Lucas décline toute responsabilité
13. En cas de litige, seul le Tribunal de Paix de Namur sera compétent
14. Le déposant certifie sur l'honneur être propriétaire des articles et assure l'entière responsabilité sur contrefaçons éventuelles et marques déposées
15. Le seul fait de laisser les marchandises en dépôt chez Le Grenier de Lucas vaut pour acceptation totale des conditions ci-dessus